

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015007

Signataire : M.B/A.C.D

Séance du Conseil Municipal du 09/07/2015

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la Maison pour Tous H. Roser

EXPOSE :

Depuis 2009, la CNAF prévoit la mise en œuvre d'actions nouvelles spécifiques, en vue de soutenir la fonction parentale et de faciliter les relations « parent-enfant ». Ainsi un fonds national dédié aux « Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents » a été créé.

A la suite de la décision du comité de financement, la CAF93 consent à la Mairie d'Aubervilliers (Maison pour tous Roser) une aide financière de 2500 euros au titre des fonds du REAAP, pour l'année 2015.

Cette aide vise à aider la Maison pour Tous H. Roser à mettre en place des actions visant à :

- Soutenir les familles dans l'exercice de leur rôle parental
- Rompre l'isolement des parents en favorisant les initiatives permettant rencontres, échanges et partage d'expériences
- Valoriser les compétences des parents,
- Favoriser la mise en réseau de tous les acteurs qui contribuent à ces initiatives

Pour l'année 2015, la MPT H. Roser a choisi de poursuivre le projet « d'ateliers parent-enfant autour du jeu » à raison de deux fois par mois.

Un groupe de 12 enfants et parents est accueilli le lundi au sein de la structure de 16 à 18h. L'action est coordonnée par la référente famille de la Maison pour tous H. Roser en co animation avec une conseillère en économie sociale et familiale de la CAF.

Dans ce cadre, les modalités d'intervention et de versement liées à l'appel à projets REAAP font l'objet d'une convention ratifiant les termes de l'obtention et du versement de la prestation de service afférente.

Concernant le versement de la prestation de service, le paiement par la CAF est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les conditions particulières de la présente convention, produites au plus tard le 31 mars 2016.

La présente convention est conclue pour une période d'un an, soit du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de financement de l'appel à projets REAAP pour la Maison pour tous Roser entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Imputation budgétaire : 301C - 7478

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 09 JUILLET 2015

Présents :..... 30

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 01 juillet 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, MM KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, MM BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, Mmes MILLA Josiane, Thérèse MBONDO, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes FAGARD Alice, YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme GRARE Laurence
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme KOUAME Akoua Marie
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. LOGRE Benoit
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Excusées : Mmes DUCATTEAU Sylvie, LENOURY Nadia

Absents : M. PLEE Eric, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme CHERET Magali

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015007

Signataire : M.B/A.C.D

OBJET : Signature de la convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la Maison pour Tous H. Roser

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours

Vu le projet de convention d'objectifs et de financements du Contrat local d'accompagnement à la scolarité entre la caisse d'Allocations familiales de Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers pour la Maison pour tous Roser

Considérant l'intérêt pour la Commune de développer une action de soutien à la parentalité sur le quartier du Landy et d'obtenir à ce titre le soutien financier de la CAF.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire d'Aubervilliers à signer la convention n° 15-028 P de financement des actions de soutien à la parentalité de la Maison Pour Tous Roser.

AUTORISE le maire à solliciter et à percevoir l'aide financière de 2 500 euros afférente au conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour l'année 2015 au titre de l'appel à projets REAAP

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 10/07/2015

Publié le : 10/07/2015

Certifié exécutoire le : 10/07/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

